

# **Lettre de Porto Rico pour la France insuffisamment affranchie par voie anglaise en 1872**

**Jérôme CASTANET**

**" PIÈCE DU MOIS " DU 10 NOVEMBRE 2018**

Lettre de Ponce, Porto Rico, adressée à Paris le 12 juillet 1872. Elle est insuffisamment affranchie, à l'aide de timbres anglais, 16 pence au lieu de 21 (lettre pesant entre  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{3}{4}$  d'once). Elle prend la voie des paquebots de la RMSPC, l'Arno jusqu'à Saint Thomas, puis le Moselle jusqu'à Plymouth. Au bureau de Londres est appliquée la marque GB 40c au lieu de la marque GB 1F60 habituellement rencontrée à cette date sur les lettres non ou insuffisamment affranchies en provenance de la côte Atlantique de l'Amérique. Ceci, car l'affranchissement est suffisant pour couvrir le trajet jusqu'à l'Angleterre (6 pence par demi-once). La France taxe en fonction de la marque comptable appliquée, 5 décimes par 10 g soit 10 décimes.



Cette pratique, non prévue par la convention postale franco-britannique de 1857 est peu fréquente, mais est connue sur du courrier provenant de différents pays. Sont connus à un ou deux exemples pour chaque provenance : Argentine (via BPO), Australie, Brésil (via BPO), Canada, Cap de Bonne Espérance, Hong Kong, Indes britanniques, Saint Héléne, Espagne et Suède.